



Championnat Départemental 2025/2026 Samedi 21 Mars 2026

La Soucoupe
1 avenue Léo Lagrange 44600 Saint-Nazaire



Organisateur :

CATEGORIES	ARMES	APPEL	SCRATCH
M 9 M 11 M 13 M 15	Fleuret	14 h	14 h 15
M 13 M 15 M 17	Epée	15 h	15 h 15
M 11 M 13 M 15	Sabre	15 h 30	15 h 45

Engagement en ligne site FFE

Avant le
mercredi 18
mars 2026
minuit.

Formule : 1 Tour de poules + TED

Le directoire technique se réserve le droit de modifier les formules

Les compétitions maintenues seront annoncées par mail aux clubs, au moins la veille

Comité Départemental d'Escrime de Loire-Atlantique



Conditions de participation :

- 1) Porter une cuirasse de protection (cf règlement FFE)
- 2) Avoir 2 armes et 2 fils de corps en état de fonctionnement
- 3) Liste non exhaustive voir règlement FFE

Rappel Règlements

- Toutes les compétitions sont mixtes (homme / dame)
- Interdiction de doubler les armes
- Scratch : 15 minutes après l'appel
- Les compétitions seront maintenues qu'à la condition d'un effectif minimum de 4 tireurs
(Même catégorie même arme : exemple = fleuret M9)

Directoire Technique :

Le D.T. sera constitué avant le début de l'épreuve. Il tranchera, sans appel, l'ensemble des cas qui lui seront soumis. Il veillera au bon déroulement des épreuves tant au niveau des compétiteurs que des accompagnateurs.

Arbitrage : Chaque club devra fournir le ou les arbitres, conformément au tableau ci-dessous.

Nombre de tireurs *	1 à 3	4 à 6	7 à 12	13 à 18	Par palier de 6
Arbitres à présenter	0	1 en tout	2 en tout	3 en tout	1 arbitre supplémentaire

* Nombre de tireurs quelque soit l'arme

Participation financière :

- Licenciés CD44 = **5 € par tireur / compétition**
Acquitter par les CLUBS auprès du CD44, sur facture post compétition.

Attention : les licenciés ne seront autorisés à participer à cette compétition que si leur club a acquitté la précédente facture.

Comité Départemental d'Escrime de Loire-Atlantique

